



## PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WIHR-AU-VAL

Séance du vendredi 17 novembre 2023

Sous la présidence de M. Gabriel BURGARD, Maire, la séance a été ouverte à 19 heures 30

### Présents :

M. Christophe KAUFFMANN  
Mme Geneviève TANNACHER  
M. René WAGNER  
Mme Véronique BECK

Mme Isabelle HUGIN  
M. Jean-Michel WISSON  
Mme Emilie AUJARD-LANG  
M. Vincent OWALLER  
M. Eric SCHUTZGER

Absents excusés et non représentés : Mme Marlène GUTHMANN

Absents non excusés :

Ont donné procuration : M. Eric BUEB à Eric SCHUTZGER – Mme Pascale STOERCKLER à Geneviève TANNACHER

Secrétaire de séance : Mme Emilie AUJARD-LANG

Monsieur le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents, il excuse les conseillers absents et passe à l'ordre du jour.

### Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2023
- 2 – Remplacement de Monsieur Laurent STEFFIN au sein des commissions communales
- 3 – Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales
- 4 – Décisions modificatives
- 5 – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les logements communaux
- 6 – Demandes d'autorisation d'utilisation du sol
- 7 – Divers

### **Point 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 13 octobre 2023**

Le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2023 expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.



## **Point 2 – Remplacement de Monsieur Laurent STEFFIN au sein des commissions communales et organismes de regroupement**

### **2.1 Commissions communales**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de remplacer feu M. Laurent STEFFIN au sein des diverses commissions communales.

Les commissions concernées sont les suivantes :

- La commission de gestion de la salle polyvalente
- La commission d'aménagement, urbanisme et environnement
- La commission de communication
- La commission des fêtes et cérémonies
- La commission d'Appel d'Offres
- La sous-commission « Journée citoyenne »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que

Les membres remplaçants pour ces commissions sont pour

- La commission de gestion de la salle polyvalente : Christophe KAUFFMANN
- La commission d'aménagement, urbanisme et environnement : Jean-Michel WISSON
- La commission de communication : Véronique BECK
- La commission des fêtes et cérémonies : Emilie AUJARD-LANG
- La commission d'Appel d'Offres : Jean-Michel WISSON
- La sous-commission « Journée citoyenne » : Emilie AUJARD-LANG

### **2.2 Organismes de regroupement**

De la même manière, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de remplacer feu M. Laurent STEFFIN au sein des différents organismes de regroupement.

Les organismes de regroupement concernés sont les suivants :

- Le Syndicat Intercommunal des sapeurs-pompiers de l'Entrée de la Vallée de Munster en qualité de titulaire
- Le Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) COLMAR-RHIN-VOSGES en qualité de suppléant
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Forestier de la Vallée de Munster en qualité de titulaire

Sur proposition du Maire, et après candidature se sont portés candidats pour les organismes de regroupement

- Le Syndicat Intercommunal des sapeurs-pompiers de l'Entrée de la Vallée de Munster en qualité de titulaire : Pascale STOERCKLER, et pour la remplacer, Véronique BECK en qualité de suppléante,
- Le Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) COLMAR-RHIN-VOSGES en qualité de suppléant : René WAGNER,
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Forestier de la Vallée de Munster en qualité de titulaire : Vincent OWALLER.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
DESIGNE, les représentants au sein des organismes de regroupement comme suit,



- Le Syndicat Intercommunal des sapeurs-pompiers de l'Entrée de la Vallée de Munster en qualité de titulaire : Pascale STOERCKLER, et Véronique BECK en qualité de suppléante,
- Le Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) COLMAR-RHIN-VOSGES en qualité de suppléant : René WAGNER,
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Forestier de la Vallée de Munster en qualité de titulaire : Vincent OWALLER.

### **Point 3 – Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales**

Le Maire explique que depuis la loi qui a institué le Répertoire Electoral Unique et réformé les modalités de révision des listes électorales, il dispose de la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation. Le rôle de la commission est de vérifier la régularité des opérations effectuées par le Maire ainsi que de statuer sur d'éventuels recours formulés par les électeurs.

Une seule liste ayant obtenu les sièges au conseil municipal lors du dernier renouvellement, la commission de contrôle est donc constituée selon les modalités des communes de moins de 1000 habitants à savoir trois membres titulaires (qui peuvent disposer chacun d'un suppléant) :

- un conseiller municipal de la commune pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle. A défaut de volontaires, le plus jeune conseiller municipal est désigné d'office membre de la commission de contrôle ;
- un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat ;
- un délégué désigné par le Président du Tribunal Judiciaire.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité**

**DESIGNE**, selon les textes en vigueur Madame Isabelle HUGIN en tant que conseillère municipale titulaire et Mme Emilie AUJARD-LANG en tant que conseillère municipale suppléant.

### **Point 4 – Décisions modificatives n°3 – Budget général**

Dans le cadre du travail de contrôle sur la qualité comptable entrepris au sein du nouveau Service de Gestion Comptable de Colmar, il s'avère que les crédits inscrits pour les opérations d'ordre 042-040 (écritures d'amortissement des investissements) ne sont pas équilibrées au budget général de la commune.

- chapitre 042 en dépenses de fonctionnement : 6 300,00 euros
- chapitre 040 en recettes d'investissement : 6 298,00 euros

Aussi afin rééquilibrer ses inscriptions, il y a lieu de prendre une décision modificative comme suit sur conseil de Monsieur Simon CAHEZ, conseiller au décideurs locaux :

Sens	Section	Chapitre	Compte	Objet	Montant
Recette	Investissement	40	28031	Amortissement diagnostic accessibilité	2,00 €



Sens	Section	Chapitre	Compte	Objet	Montant
Dépenses	Investissement	21	2188	Autres immobilisations	2,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE de procéder au vote des ajustements de crédits comme ci-dessus sur le budget principal 2023 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.

### **Point 5 – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les logements communaux**

À la suite de l'institution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères figurant sur l'avis d'imposition des taxes foncières de la commune, il y a lieu de réclamer cette taxe aux locataires des logements communaux. Pour l'exercice 2023, le taux à appliquer à la valeur locative de chaque logement est de 10,96 %.

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de réclamer, à chaque locataire, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'exercice 2022 selon le tableau ci-dessous.

Nom et adresse du locataire	Valeur locative	Taux 10,96 %	Somme due arrondie
<u>1 Place des Ecoles</u> - WERTH David + garage 1/01-31/08	1403	102,51	103 €
<u>2 rue des Ecoles</u> - STOECKLE Alexandre	774	84,83	85 €
- OBERLIN Joëlle	449	49,21	49 €
- KIENNEMANN Mickaël	458	50,20	50 €
<u>4 rue des Ecoles</u> - HELlich Mélanie	505	55,35	55 €
<u>9 Grand'Rue</u> - LEBRUN 01/01-30/04	990	36,17	36 €
- DE BONNAIRES 01/05-31/12	990	72,33	72 €
<u>Place des écoles</u> - DESROCHES Philippe (garage)	153	16,77	17 €
<u>9 rue du Stauffen</u> - DEICHELBOHRER Fabrice + garage	1359	148,95	149 €
- PARMENTIER Patrick + garage	1298	142,26	142 €
<u>2 rue du Maréchal de Lattre</u> ZIMMERMANN Guy	1232	135,03	135 €



**Point 6 – Demandes d'autorisation d'utilisation du sol**

<b>Déclaration préalable</b>				
Demandeur Adresse	Ref cadastrales, nature des travaux	N° d'enregistrement	Réception en mairie	Nature de la décision
PANZER Justin Ferme du NEULAND 68230 Wihr-au-Val	Ferme du NEULAND S15 P439 Pose de panneaux photovoltaïques	<b>DP 068 368 23 R0035</b>	11/09/2023	<b>Accordé le 10/10/2023</b>
BODIN Maurice 1 rue de la Chapelle 68230 Wihr-au-Val	1 rue de la Chapelle S06 P07 Construction d'une piscine	<b>DP 068 368 23 R0036</b>	29/09/2023	<b>Accordé le 02/11/2023</b>
KAELBEL Quentin 2 rue du Moulin 68230 Wihr-au-Val	2 rue du Moulin S03 P139 Création d'une clôture	<b>DP 068 368 23 R0037</b>	03/10/2023	<b>Accordé le 31/10/2023</b>
SATORI Geneviève (SCI Fleur) 9 rue du Stade 68230 Wihr-au-Val	2 rue des jardins S15 P108-109-110 Ravalement Façade	<b>DP 068 368 23 R0038</b>	07/11/2023	<b>En cours d'instruction</b>
BEDE Jean-Pierre 54 rue de Gunsbach 68230 Wihr-au-Val	54 rue de Gunsbach S18 P444-445 Réfection couverture + isolation	<b>DP 068 368 23 R0039</b>	08/11/2023	<b>En cours d'instruction</b>

<b>Permis de construire</b>				
Demandeur Adresse	Ref cadastrales, nature des travaux	N° d'enregistrement	Réception en mairie	Nature de la décision
NEFF Grégory 17 rue du Trèfle 68230 Wihr-au-Val	17 rue du Trèfle S16 P103 Agrandissement de la maison d'habitation	<b>PC 068 368 23 R0004</b>	09/10/2023	<b>En cours d'instruction</b>
SCI MM-PRO MARION Michel 14 rue de la Chapelle 68127 OBERENTZEN	3B rue de Munster S11 P240 Modif Atelier/Bureau/Stockage	<b>PC 068 368 21 A0012 M01</b>	20/10/2023	<b>En cours d'instruction</b>



<b>Certificat d'urbanisme</b>				
<b>Demandeur Adresse</b>	<b>Ref cadastrales, nature des travaux</b>	<b>N° d'enregistrement</b>	<b>Réception en mairie</b>	<b>Nature de la décision</b>
Maitre Nathalie FAUCHER 5 rue Manfred Behr 68250 ROUFFACH	Chemin de la Forêt Vente CLAUDE/LITZLER S3 P27-28-29-30-31-32-287	<b>Cua 068 368 23 R1024</b>	11/09/2023	<b>Délivré le 03/10/2023</b>
Maitre Laurent GREDY 26 rue Victor Schoelcher 68052 MULHOUSE	7 rue de Gunsbach S16 P42	<b>Cua 068 368 23 R1025</b>	15/09/2023	<b>Délivré le 09/10/2023</b>
Maitre Marine GROS 7 rue des Boulangers 68025 COLMAR	Lieu-dit OBERTORMATTEN S18 P126,129	<b>Cua 068 368 23 R1026</b>	26/09/2023	<b>Délivré le 20/10/2023</b>
Maitre Laurent WEHRLE 2 rue du Relais Postal 67230 BENFELD	2 rue de l'Eglise S6 P77, 84, 198, 210, 206 Vente TANNACHER / LETTIERI	<b>Cua 068 368 23 R1027</b>	05/10/2023	<b>Délivré le 27/10/2023</b>
Maitre BINGLER Daniele 7 rue de la république 68140 MUNSTER	Lieu-dit OBERE GEHRWASEN S8 P482, 483	<b>Cua 068 368 23 R1028</b>	10/10/2023	<b>Délivré le 06/11/2023</b>
Maitre BINGLER Daniele 7 rue de la république 68140 MUNSTER	Lieu-dit FROHTAL S05 P38 Lieu-dit VORDERE WALMATTEN S03 P17	<b>Cua 068 368 23 R1029</b>	23/10/2023	<b>En cours d'instruction</b>
Maitre CHAUVIN Christophe 4 Porte du Miroir 68054 MULHOUSE	Lieu-dit STAUFFEN S09 P33 Succession Mme GSCHWIND/ARCEY	<b>Cua 068 368 23 R1030</b>	30/10/2023	<b>En cours d'instruction</b>



Maitre Mickaël  
SOHET  
2 rue de l'Eglise  
67120 MOLSHEIM

36 rue de Soultzbach  
S11 P122  
Vente MULLER/MÜHL-  
BURGET

**Cua 068 368 23 R1031**

03/11/2023

**En cours  
d'instruction**

## Point 7– Divers

### 7.1 Recrutement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du recrutement M. Patrice EIGENMANN en qualité d'adjoint technique, en remplacement de M. Loïc GEIGER, à compter du lundi 13 novembre 2023.

### 7.2 Nouvelles adresses électroniques

Madame la Secrétaire Générale informe le conseil municipal de la récupération du nom de domaine « wih-au-val.fr » et de la création des adresses électroniques suivantes :

- [contact@wih-au-val.fr](mailto:contact@wih-au-val.fr) en remplacement de l'adresse générale wih-au-val@wanadoo.fr
- [reservations@wih-au-val.fr](mailto:reservations@wih-au-val.fr) pour la gestion des réservations de la salle polyvalente
- [urbanisme@wih-au-val.fr](mailto:urbanisme@wih-au-val.fr) pour les demandes d'autorisation d'utilisation du sol
- [atelier@wih-au-val.fr](mailto:atelier@wih-au-val.fr) pour le service technique en remplacement de wih-tec@laposte.net.

### 7.3 Remerciements

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception de courriers de remerciements de la part de l'Association Nationale et Elus de Montagne, ainsi que de Mme la Ministre Dominique FAURE, pour avoir accueilli à la salle polyvalente la soirée de gala du congrès le 19 octobre 2023.

### 7.4 Sapins de Noël

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'opération « sapins de Noël » aura lieu le samedi 9 décembre 2023 à 9h00.

### 7.5 Manœuvres militaires

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des manœuvres militaires auront lieu les 29 novembre et 4 décembre 2023 à Wihr-au-Val.



#### 7.6 Réception de travaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que s'est tenue la réunion de réception des travaux du nouveau périscolaire, le mercredi 15 novembre 2023. Par ailleurs, le montant de la subvention Climaxion pour le projet, s'élèvera à 42 000 euros, et le montant total des subventions déjà perçues s'élève à 568 938,23 €.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00.

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 15 décembre 2023 à 19h30.





Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de Wihr-au-Val de la séance du 17 novembre 2023

- 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2023
- 2 – Remplacement de Monsieur Laurent STEFFIN au sein des commissions communales
- 3 – Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales
- 4 – Décisions modificatives
- 5 – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les logements communaux
- 6 – Demandes d'autorisation d'utilisation du sol
- 7 – Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Gabriel BURGARD	Maire		
Christophe KAUFFMANN	1 <sup>er</sup> Adjoint		
Geneviève TANNACHER	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
René WAGNER	Conseiller municipal		
Éric SCHUTZGER	Conseiller municipal		
Véronique BECK	Conseillère municipale		
Marlène GUTHMANN	Conseillère municipale	Excusée	
Pascale STOERCKLER	Conseillère municipale	Excusée	Geneviève TANNACHER
Isabelle HUGUIN	Conseillère municipale		
Jean-Michel WISSON	Conseiller municipal		
Éric BUEB	Conseiller municipal	Excusé	Eric SCHUTZGER
Emilie AUJARD-LANG	Conseillère municipale		
Vincent OWALLER	Conseiller municipal		